



## Licenciement inaptitude professionnelle et Pôle emploi

Par **vivi78340**, le **01/07/2014** à **17:11**

Je suis licencié pour inaptitude professionnelle au 1er juillet. J'ai touché l'indemnité de préavis (2 mois). Je vais m'inscrire demain le 2 juillet auprès de Pôle Emploi et si je ne me trompe pas la date de départ d'inscription part à partir du 2 juillet mais du fait que j'ai un préavis de 2 mois cela veut-il dire qu'il y aura une carence de 2 mois et que le paiement de mes allocations chômage partira à partir du 2 septembre ?